

Incendies

Agressions

ACE PROTECTION IMAGE

Protégez-vous, Protégez votre entreprise

Catastrophes
naturelles

Explosions

Effondrements

Mouvements de foule

Actes de malveillance



ace europe



« Face à une situation de crise :

L'image de l'entreprise est un de ses biens les plus précieux. Il faut donc le préserver.

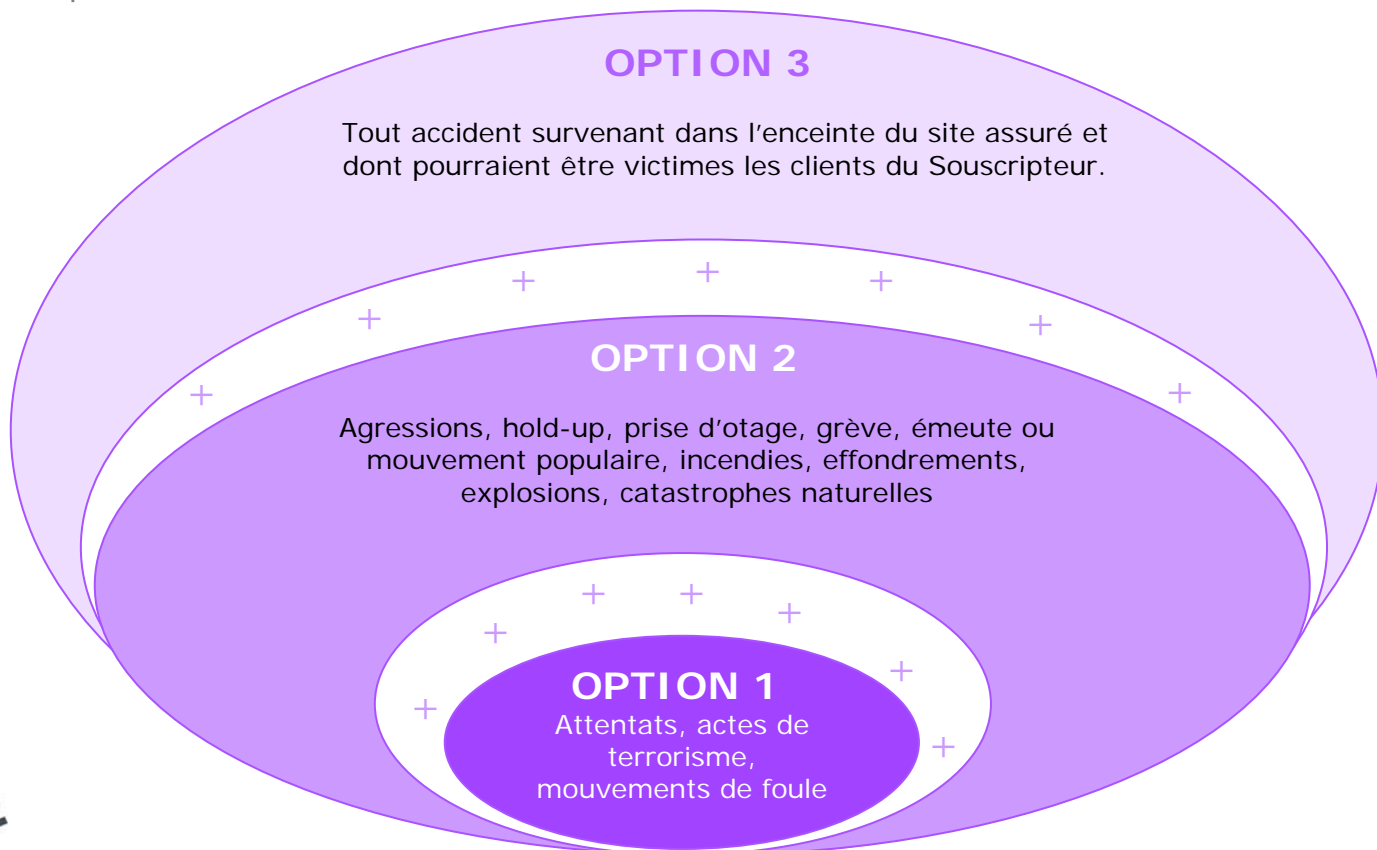
Lors d'un événement accidentel voire catastrophiques, les **conséquences de la mauvaise gestion** d'un simple accident corporel peuvent remettre en cause sévèrement l'image de l'entreprise et donc les investissements en communication de plusieurs années. Si les responsabilités ne sont pas bien déterminées, l'indemnisation tardive, le préjudice subi par une victime peut rejaillir sur l'image de marque. Il suffit que cet accident soit médiatisé pour altérer durablement la notoriété de l'entreprise. ACE Protection Image apporte des certitudes en matière d'indemnisation des victimes et de gestion efficace de l'urgence et limite ainsi de façon optimale les éventuels impacts d'une situation de crise.

INTERVENTION D'URGENCE

ACE Protection Image est un atout. Aussi rapidement que les circonstances l'exigent et le permettent, le dirigeant peut s'engager sur une **indemnisation rapide et une prise en compte concrète** grâce à ses prestations d'assistance des victimes, sans attendre que les responsabilités soient précisées et les préjudices évalués. Par sa rapidité de réaction et sa clarté, **l'entreprise détient aussi un outil de communication précieux.**

EVENEMENTS GARANTIS

Avec **ACE Protection Image**, l'entreprise assure contractuellement tous ses visiteurs présents dans le périmètre de l'établissement. **Ace protection Image** est une offre modulaire, permettant à chaque client de trouver la solution la plus adaptée à ses besoins :



A QUI S'ADRESSE CETTE GARANTIE ?

Tous les sites accueillant du public peuvent être couverts :

Par une couverture permanente, tels que :

Cinémas, musées, théâtres, stades, expositions, centres Commerciaux, Hyper et super marchés, Sites et activités touristiques, Réseaux de succursales sensibles (banques, joailleries...), ...

Par une couverture ponctuelle, tels que :

Foires et salons, congrès, journées Portes Ouvertes, cocktails, championnats, et autres événements

Exemple :

La toiture d'un magasin s'écroule sur les clients.

Plusieurs personnes sont blessées et un client décède des suites de ses blessures.

Avec ACE PROTECTION IMAGE vous bénéficiez tout de suite et sans attendre le recours auprès des tribunaux :

- d'une indemnisation et d'un accompagnement des victimes
- d'un soutien psychologique des victimes
- d'un capital communication pour le magasin.

LES MODALITES DE SOUSCRIPTION SIMPLES

Il suffit de connaître :

- La nature des risques catastrophiques possibles,
- La localisation des lieux à assurer,
- L'activité de l'Entreprise,
- La fréquentation moyenne,
- Une appréciation des capitaux à assurer.

LES GARANTIES PROPOSEES



Indemnisation des Victimes

Capital Décès
Capital Invalidité
Coma (Indemnités journalières)
Incidence (Capital Fracture/Brulure/Luxation)
Frais médicaux d'urgence
Préjudice esthétique
Indemnité effets personnel

Prestations d'Assistance aux victimes

Consultant Décès
Consultant Invalidité
Capital réaménagement du domicile
Coaching Réadaptation vie quotidienne
Evacuation/Rapatriement - Présence d'un proche
Transfert des enfants
Assistance psychologique
Coaching réadaptation à la vie professionnelle

Accompagnement du souscripteur

Capital communication de crise
Capital Pollution Accidentelle
Gestion de crise:

- Mise en place d'une cellule de Crise
- Projection d'équipes médicales et opérationnelles
- Mission d'un consultant en communication de crise

ACE PROTECTION IMAGE

Donner des moyens immédiats aux entreprises/établissements/collectivités accueillant du public de faire face à une situation de crise par le versement d'indemnités financières et la mise en œuvre de prestations en nature, dans le but d'accompagner les victimes et de préserver son image auprès des clients et du public.

- Permet sans recherche de responsabilité d'apporter une solution avantageuse à un accident pouvant compromettre l'image d'une entreprise.
- Renforce la capacité de l'entreprise de gérer la situation de crise.
- Offre une gestion simplifiée avec une prime forfaitaire sans régularisation.
- Couvre des événements catastrophiques pouvant impliquer un nombre important de victimes et d'innombrables visiteurs, pour une prime très faible.
- Prend en charge aussi bien l'indemnisation que les supports logistiques et techniques.
- S'applique à des secteurs montants et très diversifiés.
- Se positionne comme un complément « indispensable » au contrat Responsabilité Civile.
- Offre une couverture annuelle ou temporaire.



3 raisons de choisir ACE Europe :

SOLIDITE

Le groupe ACE est l'un des premiers acteurs mondiaux de l'assurance et de la réassurance, avec un chiffre d'affaires de plus de 13.6 milliards d'euros (19 milliards de dollars) en 2008 et 16 000 collaborateurs répartis dans 50 pays.

Le pôle Assurances de Personnes et Affinités est leader sur le marché français de l'Assurance Accident.

STABILITE

La confiance des agences de notation :

AM Best a attribué en avril 2009 à ACE European Group un rating "A+" pour sa solidité financière ce qui confirme la même notation attribuée dès décembre 2008 par **Standard & Poor's**.

SERVICES

En France, ACE Europe est présent à travers ses 9 bureaux, dans chacun desquels interviennent les collaborateurs du pôle Assurances de Personnes et Affinités, pour développer des partenariats avec le courtage traditionnel ou spécialisé comme avec des distributeurs d'autres secteurs.

ACE European Group Limited : Siège Social: 100 Leadenhall street - Londres, EC3A 3BP - Royaume Uni
Société de droit étranger au capital de 544 741 144€

Enregistrée au registre du commerce et des compagnies de l'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro: 1112892

Autorité de contrôle: Financial Services Authority 25 The North Colonnade, Canary Wharf, Londres

Direction générale pour la France : Le Colisée 8, avenue de l'Arche 92419 Courbevoie cedex

Numéro d'identification: 450 327 374 R.C.S. Nanterre - APE 65.12Z

Téléphone : 33 (0)1.55.91.45.45 – www.aceeurope-assurances.fr